



CTPD DRFIP NORD du 14/03/2011

DECLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES

Monsieur le Président,

Dans l'ensemble des secteurs de la fonction publique, la révision générale des politiques publiques sévit. L'objectif central est de sacrifier les missions de services publics sur l'autel de la réduction des coûts et des effectifs.

Depuis 2007, le nombre de titulaires dans la Fonction Publique d'Etat a baissé de 4.5%. Il y a plus de 3000 agents non titulaires à la DGFIP, cette situation est intolérable au moment où le gouvernement parle de résorber la précarité dans la fonction publique d'Etat.

Les conditions de vie au travail c'est le quotidien ! et ce quotidien est en constance dégradation. Il est à l'origine du mal être individuel et collectif des agents.

Venir au boulot à reculons, se culpabiliser de ne pouvoir faire tout le travail, douter de sa qualité et de sa finalité, être insatisfait du service rendu, être contraint de tricher pour satisfaire les indicateurs ou pour accomplir correctement ses missions, manquer d'autonomie dans l'organisation de son travail, voir les relations entre collègues se détériorer, ne pas disposer du soutien professionnel suffisant parce que tout le monde a "le nez dans le guidon", subir un management de plus en plus pesant en raison d'un mode de pilotage perpétuellement descendant...ce n'est pas une vie, c'est douloureux, ça rend malade, et c'est inefficace !

Médecins du travail, chercheurs, et syndicalistes sont d'accord : c'est aux salariés de se réappropriier le travail, parce que ce sont eux qui le font, eux qui le vivent, et eux qui en souffrent.

Pour la CGT Finances Publiques, améliorer concrètement les conditions de travail, suppose d'abord que les missions soient exercées dans leur plénitude pour assurer l'égalité de traitement des citoyens et qu'elles puissent s'enrichir pour répondre aux enjeux nouveaux de société.

Il faut aussi qu'elles soient accomplies avec une qualité maximum. Cela nécessite du temps, de l'autonomie dans le travail, de l'échange, des moyens matériels et...les emplois nécessaires sans lesquels tout ce qui précède est un leurre.

L'administration a annoncé la création de groupes de travail sur la sécurité : l'un avec les chefs de service et les agents représentatifs du réseau, et l'autre avec les organisations syndicales.

Ce calendrier de groupe de travail s'étalera à minima sur deux ou trois mois, afin de lister les sites concernés.

Pour la CGT, nous sommes bien loin du compte : la sécurité des agents est une priorité, la direction doit se doter de moyens nécessaires et c'est de sa responsabilité !

L'administration a fait des choix en matière budgétaire en priorisant les travaux liés aux réformes et restructurations.

Les problèmes de sécurité ne sont malheureusement pas une nouveauté : les informations remontent par divers canaux et outils que sont les cahiers hygiène et sécurité, le document unique, les revendications directes des collègues et des organisations syndicales.

Depuis 2005, les offensives menées contre la mission de France Domaine ont été constantes.

L'externalisation des missions s'est amplifiée et touche désormais la gestion des successions vacantes, les ventes immobilières chez le notaire, les expertises d'évaluation.

A la DRFIP du Nord, la situation est encore plus compliquée car à cela se rajoute une réorganisation et surtout un déménagement précipité dans des locaux mal adaptés.

Enfin la CGT s'interroge sur la pertinence du point à l'ordre du jour concernant le service dépense. En effet, les trois services existent depuis le 1er septembre 2010. La CGT vous demande s'il y a un lien avec l'audit organisationnel.

En réponse, l'administration précise que le point sur le service dépense n'a pas de lien avec l'audit organisationnel en cours dans ce service, il s'agit d'une coïncidence.

Concernant les domaines, il n'y a pas d'externalisation des évaluations, c'est interdit par la loi !

COMPTE-RENDU

I Sécurité anti-agression des agents et des services.

Pour la direction, ce comité est un CTPD de lancement, puis viendront des groupes de travail avant le CTPD de synthèse.

La CGT rappelle l'urgence de la situation concernant la sécurité, les contraintes budgétaires ne doivent pas être un frein, sinon, ce serait un déni du problème.

La CGT demande à la DRFIP du Nord de solliciter, auprès de la direction générale, une dotation complémentaire dès cette année.

Pour la CGT, les problèmes de sécurité se posent dans tous les services, il est important que de nombreux chantiers soient lancés cette année. Il faut se baser sur les remontées des cahiers hygiène et sécurité et du document unique.

L'administration répond qu'elle peut faire une demande de budget complémentaire, mais cela ne doit pas conditionner l'ensemble de la démarche, il faut dégager des priorités en local. Elle rappelle que tout incident doit être remonté à la direction.

La direction s'interroge sur le périmètre des discussions à venir lors des prochains groupes de travail. La direction veut prioriser les actions à mener : la sécurité matérielle, les dégagements de

caisse, la formation et sensibilisation des agents et plan d'action.

La CGT note une évolution de l'administration quant à la dotation complémentaire.

L'administration précise que son but n'est pas une demande de moyens mais une alerte de fond, pour cela il faut cibler pour être crédible.

La CGT répond que nous n'avons pas de priorité à définir, il faut se baser sur les besoins exprimés par les personnels.

Pour la CGT les groupes de travail doivent traiter de tout les sujets de sécurité des personnels : immobilier, sécurité électrique, incendie...

La CGT exige que les groupes de travail se tiennent rapidement et surtout débouchent sur des travaux, de plus il ne faut pas attendre les groupes de travail pour les actions courantes. Par exemple, la CGT dénonce le nombre insuffisant d'exercices incendie (3 en 2010) sur la DRFIP Nord.

La CGT a demandé de confirmer les propos de Mr RATEL, à savoir que les agents (B et C) peuvent refuser d'effectuer le transport de fonds. Ces propos ont été actés par la Direction.

II Requalification des emplois de B en A

L'administration a présenté son plan de qualification pour les emplois de B en A de la filière gestion publique.

	Cadre A	Cadre B
DRFIP Nord – Equipe de renfort	+ 2	-
RF Valenciennes	-	- 1
RF Douai	-	- 1
Trésorerie de Merville	+ 1	-
RF Dunkerque	-	- 1
Paierie Régionale	+ 1	- 1
Trésorerie de Fourmies	+ 1	- 1
SIP Douai	+ 1	-
Trésorerie de Douai	-	- 1
Total	+ 6	- 6

La direction a présenté cette expérimentation mise en œuvre à la DRFIP NORD à la 7ème Brigade vérifications.

Ce nouveau logiciel répond à une préoccupation de manque de transparence. Il s'agit d'une volonté de la DG et des bureaux chargés du contrôle fiscal de répondre au « trou noir du contrôle » et d'alourdir le moins possible le travail des agents.

Toujours selon la direction, l'outil n'a pas été conçu pour un gain de temps. C'est une aide aux vérificateurs dans la démarche et dans la fourniture de fiches d'aides méthodologiques à chaque étape du fil conducteur (une cinquantaine à terme). C'est une simplification du travail des agents : suppression du rapport 3938A, du 1501 CDA, édition du rapport au contribuable.

Pour la CGT, l'expérimentation « Rialto », est un outil issu de la réflexion sur le contrôle dans les règles et qui nous interpelle au plus haut point. Nous sommes, ici, en présence à la fois d'un nouvel outil informatique d'autant plus structurant pour la mission qu'il se conjugue avec une vision bien

précise de cette dernière : « normalisation » du contrôle, recherche de réduction des délais, neutralisation des initiatives individuelles, guident cet « outil » qui ne répond pas aux attentes des agents et renforcera, à contrario, leur surveillance et la dévalorisation de leur travail. Compte tenu de sa portée et de sa nature.

Pour la CGT, il faudrait avant tout, clarifier la notion de « contrôle dans les règles de l'art » dont personne n'a jamais donné de définition précise. L'outil lui-même constitue un dispositif supplémentaire de surveillance des agents qui confirme une gestion intolérable par la suspicion.

Nous considérons que le dialogue professionnel quotidien, le principe du visa des pièces de procédures, les tableaux de bords actuels se suffisent. Pour les chefs de brigades, le renforcement formel du suivi des procédures et de surveillance des agents constituerait un accroissement stérile de la charge de travail et une dénaturation de leur rôle. Cet outil ne répond pas davantage aux enjeux de la formation des jeunes agents qui repose bien plus sûrement sur le « monitorat »

La CGT exige l'abandon de cette extension de RIALTO et du concept de contrôle dans les règles de l'art.

Le contrôle fiscal mérite mieux que la standardisation de son exercice et la suspicion de ses acteurs !

Pour la CGT, les vérifications ne peuvent rentrer dans un cadre.

La direction ayant admis que cette application ne générerait pas de gain de temps, la CGT demande quelles seront les conséquences (de l'utilisation de RIALTO Investigation) en matière de baisse des objectifs (nombre de vérifications) et / ou en matière de créations d'emplois.

Pour l'administration, la traçabilité des opérations n'enlève en rien les marges des manœuvres et les initiatives des vérificateurs. L'expérimentation doit pouvoir améliorer le « produit », améliorer le socle commun aux opérateurs du contrôle fiscal pour protéger la mission : ce n'est pas un outil de flicage !!!

Pour la CGT, les remarques concernant le contrôle fiscal dénoncent essentiellement, les carences et manques de moyens donnés aux vérificateurs. La question de l'emploi est une vraie question dans la sphère du contrôle fiscal...pour rappel, les postes de secrétaires ont été supprimés ces dernières années.

La CGT demande qu'un bilan de l'expérimentation à la DRFIP, soit exposé avant toute remontée à la centrale.

IV Installation des services de France Domaines

L'administration a présenté l'installation de France Domaines dans les locaux de l'INSEE à Lille.

La CGT rappelle le caractère atypique des locaux du 5^{ème} étage (anciens locaux informatiques). En effet, les collègues devront prendre un ascenseur jusqu'au 4^{ème} étage, traverser les bureaux, puis un deuxième ascenseur jusqu'au 5^{ème}.

A cet étage, les fenêtres ne sont pas à hauteur des yeux lorsque les collègues sont assis à leur bureau. Même si les locaux ne sont pas impropres à l'activité administrative, la situation n'est pas satisfaisante.

La CGT demande où en est la salle de convivialité demandée par les collègues.

L'administration répond qu'elle sera installée à l'endroit initialement prévu.

V Services des dépenses

La CGT indique qu'il existe un malaise profond lié entre autres aux restructurations incessantes. Il y a quelques années, nous étions opposés à la fusion des services dépenses règlements et dépenses Visa. Aujourd'hui, ces services sont à nouveau « dé-fusionnés ». Ces restructurations ajoutées à d'autres en interne, font que le travail dans ce service est de plus en plus difficile.

Le déménagement pour CHORUS, dès le 1^{er} septembre, a créé des difficultés en matière d'organisation.

La CGT informe le comité qu'il y a une grande attente des agents des réponses suite à l'audit organisationnel.

VI Questions diverses

- La CGT demande où en est l'installation du palan au centre d'encaissement qu'elle avait demandé suite à l'interpellation des personnels.
La direction répond qu'elle doit s'en occuper.
- La CGT demande à ce que le défibrillateur installé sur le site de Vauban soit en accès libre et non plus dans une pièce fermée à clef.
La direction va chercher une solution.
- Concernant l'antenne de Valenciennes, l'Administration a indiqué clairement qu'elle perdurerait au 01/09/2011

La délégation CGT Finances Publiques Nord :

Laurent Perin, Mathias Wattelle, Yannick Massiet, Denis Monier, Philippe Desfossez, Nicolas Marceddu, Gérard Mayor, Sylvain Declercq, Michaël Wicke.